

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mardi 23 mai 2023

Procès verbal

Didier Daoulas ouvre la séance à 10h00 en présence de 45 adhérents, présents ou représentés.

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2022

.....

Le procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

.....

Après avoir entendu et pris connaissance du rapport d'activité 2022, l'Assemblée générale l'approuve à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2021

.....

Après avoir entendu le rapport financier du Président et avoir reçu toutes explications concernant les comptes de l'exercice 2022 qui font apparaître un résultat net de 79 920 €, l'Assemblée générale les approuve à l'unanimité.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2023

.....

Après avoir entendu la présentation réalisée par le président mettant en lumière un objectif de progression du montant des cotisations perçu de l'ordre de 30% permettant une progression significative des actions engagées au profit des adhérents et en termes de communication notamment, l'assemblée déclare approuver le budget prévisionnel à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

.....

L'assemblée générale décide de renouveler à effet du 23 juin 2022 pour une durée de six (6) exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, le mandat de commissaire aux comptes de la SARL LEMALLE EXPERTS ASSOCIES immatriculée au RCS de CANNES sous le n°315 133 744, dont le siège social est 189 Chemin de Faissolle 06250 MOUGINS ayant pour co-gérante Mme Françoise LEMALLE. Le commissaire aux comptes a fait savoir qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et a déclaré en tant que de besoin satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Plusieurs Membres du Conseil d'administration étant arrivés au terme de leur mandat, il est procédé à l'élection de 6 administrateurs :

M. Maurice ATTAS, OXYVIE (candidat à sa réélection)
M. Nicolas BALMELLE, BASTIDE LE CONFORT MEDICAL
M. Matthieu GLOT, LINDE HOMECARE FRANCE
M. Christophe GUEGAN, HARMONIE MEDICAL SERVICE
M. Marc TORRES, REHA TEAM (candidat à sa réélection)
Mme Heloise VANACKER, ADELIA MEDICAL (candidate à sa réélection)

Après avoir entendu les professions de foi des 6 candidats, l'assemblée générale approuve, à l'unanimité, leur élection au Conseil d'administration pour un mandat de 3 ans.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'étant posée à l'Assemblée, Didier Daoulas adresse ses remerciements aux membres du Bureau et du Conseil d'administration pour leur implication sans faille, ainsi qu'à l'ensemble des adhérents présents, pour cette première Assemblée générale en présentiel depuis plusieurs années. La séance est levée à 12h20.

Didier DAOULAS
Président

